

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</p> <p align="center">Séance du 19 Février 2019</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37 Titulaires Présents : 29 Suppléants Présents : 2 Absents : 2 Pouvoirs : 4 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 21/2019</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Musièges, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 13 Février 2019</p> <p>Présents : Mesdames Carine LAVAL, Sylvie TARAGON, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléants : Messieurs Gilles CHATELAIN, Didier CLERC.</p> <p>Pouvoirs : Mesdames Corinne GUISEPPIN donne son pouvoir à Michel BOTTERI, Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL. Messieurs Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON.</p> <p>Absents : Grégoire LAFAVERGES, Jean VIOLLET.</p> <p>Monsieur Alain CHAMOSSET est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : TRANSPORTS – Attribution du marché de maîtrise d’œuvre pour la création d’une piste cyclable multifonctionnelle – V62.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de la procédure d’appel d’offres lancée le 15 novembre 2018 pour la mission de maîtrise d’œuvre pour la création d’une piste cyclable multifonctionnelle.

Il indique que la Commission d’Appel d’Offres s’est réunie à deux reprises le 18 décembre 2018 pour l’ouverture des plis et le 8 janvier 2019 pour l’analyse des sept candidatures. Elle a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l’avis de publicité (à savoir, 60% pour le critère Qualité basé sur le mémoire technique, et 40% pour le critère Prix, basé sur le forfait provisoire de rémunération), comme étant l’offre économiquement la plus avantageuse l’entreprise Profils Etudes SARL, domiciliée à Annecy, pour un montant de 220 700.00 € HT.

Monsieur le Président propose de suivre l’avis de la Commission d’Appel d’Offres et d’attribuer le marché conformément à sa proposition.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ATTRIBUE le marché d'un montant de 220 700 € HT à l'entreprise Profils Etudes SARL.
AUTORISE Monsieur le Président à demander les subventions utiles à l'exécution de la mission.
AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2019, compte 2313.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour Extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.